COCAMIDOPROPYL BETAINE (30% & 40%)

COCAMIDO BETAINE

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
Ref. nr : REACH : 01-2119488533-30
Nom commercial : COCAMIDOPROPYL BETAINE (30% & 40%)
* **Numéro CAS** : No CAS : ---
Numéro EC : No CE : 931-296-8

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industrie cosmétique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
Z.A.C du Parc
13 rue Louis Blériot
FR- 77290 COMPANS
T: +33 (0)1 64 77 76 27

Nom et fonction de la personne responsable : Service Qualité : qualite@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : Xi; R41
R52-53

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) Nº 1272/2008 (CLP)

- **Dangers pour la santé** : Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Eye Dam. 1) - H318
- **Dangers pour l'environnement** : Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 3 - (CLP : Aquatic Chronic 3) - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

- **Pictogramme(s) de danger**

- **Pictogramme(s) de danger** : SGH05
- **Mention d'avertissement** : Danger
- **Mention de danger** : H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Conseils de prudence**

Généraux : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P103 - Lire l'étiquette avant utilisation.

Prévention : P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.

Intervention : P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

Considérations relatives à l'élimination : P501 - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

* **Autres dangers** : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB).

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Formule du produit (INCI) : Cocamidopropyl Betaine

Composants : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance		Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N-dimethyl-, N-C8-18(even numbered)	:	100 %	-----	931-296-8	-----	01-2119488533-30	Xi; R41 R52-53 ---------- Eye Dam. 1;H318 Aquatic Chronic 3;H412

CAS related : 97862-59-4, 61789-40-0
substance : UVCB

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours : Consulter un médecin si une indisposition se développe.

- Inhalation : En cas de malaise consulter un médecin.
Amener la victime à l'air libre.
Inhalation peu probable.

- Contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.

- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

- Ingestion : Faire boire de l'eau si la victime si elle est parfaitement consciente/lucide. en petite quantité
Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Appeler immédiatement un médecin. il peut être dangereux de pratiquer le bouche à bouche

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
Peut provoquer une irritation modérée, avec sensation de brûlure, tiraillement, rougeur ou gonflement.
Risque de lésions oculaires graves.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

A l'intention du médecin : Traitement symptomatique conseillé

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Agents d'extinction appropriés : Poudre. Mousse. Dioxyde de carbone.

- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

* **Risques spécifiques** : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
La chaleur peut provoquer une pressurisation et l'éclatement des conteneurs clos, propageant le feu et augmentant le risque de brûlures/blessures.

Produits de combustion dangereux : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. CO, CO2 et oxyde d'azote NOX

5.3. Conseils aux pompiers

Protection contre l'incendie : Utiliser une protection respiratoire recommandée.
Ne pas respirer les fumées d'incendie ou les vapeurs de décomposition.

* **Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Assurer une ventilation d'air appropriée.
Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.
Porter un vêtement de protection approprié.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

* **Précautions pour l'environnement** : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
dangereux pour l'environnement aquatique.
Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Eliminer le produit conformément aux réglementations locales.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Les épandages peuvent être glissants.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
Aérer les espaces confinés avant d'y pénétrer.

Manipulation : Si un contact avec les yeux ou la peau est possible, porter les protections appropriées.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

SECTION 7 Manipulation et stockage (suite)

Stockage

Stockage : Eviter : Acier.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
Conserver à une température ne dépassant pas 30°C
Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.

Stockage - à l'abri de : Gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

DNEL
Long term dermal 7.5 mg/kg bw/day
Long term oral 7.5 mg/kg bw/day
PNEC
Fresh water 0.0135 mg/l (assessment factors)
Fresh water sédiment 1mg/kg (assesment factors)

Protection individuelle

: Enlever les vêtements contaminés.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.

- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.

- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
Des rince-oeil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

- Protection des mains : Gants. EN 374

- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

8.2. Contrôles de l'exposition

Aucune donnée disponible.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique à 20 °C : Liquide.

Couleur : Jaune.

9.1.b. Odeur

Odeur : Caractéristique.

9.1.c. Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.

9.1.d. pH

pH : 30% : 5-7 (1%)

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Point de fusion [°C] : -14 / -6 (DSC)

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

9.1.g. Point d'éclair

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

Point d'éclair [°C]	:	>180°C (open cup)
9.1.h. Taux d'évaporation	:	Aucune donnée disponible.
9.1.i. Inflammabilité	:	Aucune donnée disponible.
9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)		
9.1.k. Pression de vapeur	:	Aucune donnée disponible.
9.1.l. Densité de vapeur	:	Aucune donnée disponible.
9.1.m. Densité relative	:	Aucune donnée disponible.
Masse volumique [kg/m3]	:	Environ 30% : 1,04 g/cm3 (20°C) / 40% : 1,08 g/cm3 (20°C)
9.1.n. Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	Complète.
9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau	:	Aucune donnée disponible.
9.1.p. Température d'auto-iinflammabilité	:	Aucune donnée disponible.
9.1.q. Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible.
9.1.r. Viscosité		
Viscosité	:	4-15 cP (20°C)
9.1.s. Propriétés explosives	:	Aucune donnée disponible.
9.1.t. Propriétés comburantes	:	Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Autres données	:	Dropping point -3 / -5

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Stable dans les conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	:	Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. (<0 ou >40°C)

10.5. Matières incompatibles

*	**Matières à éviter**	:	Oxydant. Due to the content of chlorides, can cause pitting corrosion of aluminium and stainess steel.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	:	Amine. Oxydes d'azote. CO,CO2

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Sub-chronic NOEL oral - rat - 300mg/kg
Sub-chronic LOEL oral - rat, male,female - 97mg/kg

Effets indésirables pour la santé : Peut provoquer une brûlure ou une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
Peut provoquer une irritation modérée, avec sensation de brûlure, tiraillement, rougeur ou gonflement.
Provoque des lésions oculaires graves.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 2335 pour l'homme.

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : > 2000

Irritation de la peau (lapin) : N'est pas supposé irritant.
Erythema/Eschar 1.67
Oedema 0.33

Irritation des yeux (lapin) : Peut détruire les tissus oculaires.
Cornea opacity : 1 - 21 days
Oedema of the conjunctivae : 3-21 days

Sensibilisation : Ce produit ne provoque pas de sensibilisation sur des cochons d'Inde soumis à des injections sous-cutanées. (guinea pig)

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques

CL50-24 Hrs - Daphnia magna [mg/l] : 21.5

IC50 72h Algae [mg/l] : CE50 = 1-10

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : 1.11 (Pimephales pro

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradation [%] : Le produit est biodégradable. 76.3% (28jours) EU EEC C.4-E

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Faible.

Potentiel de bio-accumulation : BFC : 71

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

* Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB).
PBT
P : Not available ; B : No ; T : No
vPvB
vP : Not available ; vB : No

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Information relative aux effets écologiques : Cet agent de surface respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

N° de déchet industriel : 16 03 05 - Déchets d'origine organique contenant des substances dangereuses. (Déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux)
15 01 10 - Emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus. (Déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux)

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Symbole(s) : Xi : Irritant

Phrase(s) R : R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S : S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S39 : Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S59 : Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.
S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

SECTION 15 Informations réglementaires (suite)

Enregistrements : AICS (the Australian Inventory of Chemical Substances) en Australie
IECS (Inventory of Existing Chemicals Substances in China)
DSL (Domestic Substances List) au Canada
ENCS (Existing & New Chemicals Substances) au japon :
KECI (Korea Existing Chemicals Inv.) en Corée
PICCS (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances) aux Philippines
TSCA (Toxic Substances Control Act) aux USA

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Complète.
disponible sur demande.

SECTION 16 Autres informations

Autres données

Révision : Révision - Voir : *

DENEGATION DE RESPONSABILITE : Cette fiche de données de sécurité a été établie reprenant les données des fiches de données de sécurité en provenance de fournisseurs en amont.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document